



Brevet d'Initiation Aéronautique

Année scolaire 2026-2027

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOTICE :

Merci de **remplir et nous remettre les pièces suivantes :**

- ☐ La fiche d'inscription (2 pages)
- ☐ L'autorisation pour les images et vidéos
- ☐ 1 copie de l'attestation d'assurance scolaire responsabilité civile de l'élève
- ☐ Le règlement par chèque à l'ordre du Libourne Aéroclub

L'ensemble est à remettre à l'aéroclub lors de la réunion d'information ou 1^{er} cours.

Une **réunion d'information** est prévue le **samedi 19 septembre 2026 à 10h00** à l'aéroclub.

INFORMATIONS ET REGLES

Cet atelier s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement scolaire. Il comprend une partie théorique et une partie pratique et est sanctionné par un diplôme d'état : le BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE.

La formation, de l'ordre de 40 heures, est assurée par le Libourne Aéroclub sous la responsabilité pédagogique d'un titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique de l'Éducation Nationale). Elle s'appuie sur des cours dispensés par le Libourne Aéroclub et du travail à la maison. Les thèmes étudiés sont :

- Connaissance des aéronefs et engins spatiaux
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Météorologie aéronautique
- Réglementation aérienne, Sécurité et Navigation
- Météorologie et aérologie
- Histoire et culture de l'aéronautique et de l'espace
- Anglais aéronautique (option)

Un forfait de 90€ est demandé à l'inscription. Il comprend :

- Les cours et ateliers dispensés par le Libourne Aéroclub
- La fourniture des supports de cours
- Un vol découverte de 30 minutes en place co-pilote

L'examen, sous la forme de QCM, est organisé par l'éducation nationale et se déroule en général fin mai (la date est communiquée en cours d'année). La durée totale de l'examen est de 2h30 pour les 5 thèmes obligatoires (plus 1h00 pour l'option Anglais). Chaque thème est noté sur 20, soit un score sur 100 points (les points au-dessus de 10 de l'option Anglais sont directement ajoutés au score). La note de 50/100 est exigée.

Inscription

Toute somme versée lors de l'inscription est acquise et non remboursable.

Ateliers

La communication se fait via un groupe WhatsApp dédié et/ou par mail. Les absences doivent être signalées au responsable du B.I.A. via le groupe WhatsApp ou par mail.

Tout élève, perturbant par son comportement le déroulement des cours et ateliers peut être exclu.

Pour assurer la sécurité de tous sur l'aérodrome et pendant les vols, les élèves devront se soumettre aux recommandations de la personne en charge de l'atelier ou du pilote commandant de bord. Tout comportement jugé dangereux pourra conduire à l'exclusion de l'atelier.

En cas d'urgence, vous autorisez la ou les personnes encadrant le B.I.A. à prendre toutes décisions nécessaires.

La Fédération Française Aéronautique propose une licence/assurance « Jeunes Ailes » dédiée au BIA (tarif à confirmer début octobre, en général autour de 35€). Elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Elle permet également de recevoir le mensuel *Info-Pilote* de janvier à juin. A l'obtention du BIA, le porteur de la licence « Jeunes Ailes » peut intégrer le programme « Objectif pilote » (aides financières réservées au moins de 21 ans) en s'inscrivant comme élève-pilote dans le club. Il continuera de recevoir *Info-Pilote* pendant encore six mois et la licence fédérale « Pilote » lui sera offerte l'année en cours et à tarif réduit l'année suivante.

NOTE : Un 2^e vol facultatif pourra être proposé après les examens à bord du C172. Par groupe de 3 élèves, ceux-ci préparent une navigation de 3 branches (3 vols : Libourne-Bergerac-Marmande-Libourne) avec le pilote. Chacun leur tour, les élèves volent en place co-pilote. Le coût de ce vol est en supplément et dépend des subventions que le club obtient auprès de la Fédération Française Aéronautique (Ce coût est en général de l'ordre de 80€ par élève).

Contacts

Responsable B.I.A. de l'aéroclub : Laurent Le Magorou – 06.81.52.01.19

Ou mail contact@libourne-aeroclub.com

FICHE D'INSCRIPTION

Nous, soussigné(e)s (*Nom et Prénom du(des) représentant(s) légal(aux)*)

.....

Représentants légaux de l'élève :

NOM, prénom

Né(e) le à (ville et dépt)

Adresse

.....

.....

Elève en classe de dans l'établissement scolaire

Autorisons cet élève à effectuer toutes les activités dans le cadre de l'atelier B.I.A. dispensé par le Libourne AéroClub.

Nous autorisons les personnes responsables dans le cadre du B.I.A. ou parents d'élèves B.I.A. à transporter dans leur véhicule personnel ou en transport en commun, mon enfant, dans le but de participer à ces activités.

Nous avons pris connaissance des informations et règles que nous conservons et approuvons.

Nous certifions que l'élève est couvert par une assurance incluant les risques liés aux activités périscolaires (responsabilité civile).

Pour recevoir toutes les communications et informations (annulation/report de cours, organisation des vols et sortie, ...), ou en cas d'urgence, nous sommes joignables à :

Un E-mail de contact :

Un Mobile de contact (avec accès à WhatsApp si possible) :

Concernant d'éventuelles précautions médicales, (*Cochez le cas utile*)

- ☐ Il n'y a aucune précaution médicale
- ☐ Il y a des précautions médicales pour cet élève (dans ce cas compléter la fiche médicale)

Nous joignons un règlement par chèque de 90€ pour « Ateliers BIA »

Nous souhaitons également :

OPTION : Licence-Assurance FFA « Jeunes Ailes », (*Cochez l'option retenue*)

- ☐ Non
☐ Oui (A régler ultérieurement, tarif à confirmer)

Fait à, le.....

Signature(s)

Le père ou représentant légal

La mère ou représentant légal

FICHE MEDICALE

A remplir **uniquement si besoin.**

Décrivez les précautions à prendre (allergie médicamenteuse, maladie chronique, ... et éventuellement la conduite à tenir)

Autorisation d'utiliser des photos ou vidéos réalisées dans le cadre du B.I.A.

Dans le cadre des activités concernées par le B.I.A des photos ou vidéos peuvent être réalisées.

Nous serons amenés à les utiliser dans :

- Différentes publications de l'établissement scolaire, du Libourne Aéroclub ou partenaires du B.I.A.
- Les sites internet de l'établissement scolaire, du Libourne Aéroclub et/ou partenaires du B.I.A.
- Presse écrite ou page Facebook
- Reportages télévisés ou presse

En application de la loi informatique et libertés des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents ou représentants légaux pour cette utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (possibilité du prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter l'enfant lors des prises de vue, soit de flouter son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

(cochez votre choix)

- ☐ Nous autorisons
☐ Nous n'autorisons pas

toutes personnes concernées et uniquement dans le cadre du B.I.A à utiliser des photos et/ou des films de notre enfants pris au cours des activités.

A : Le :

Signatures des représentants légaux